

**PROJET**  
**PROCÈS VERBAL RÉUNION DU BUREAU**  
**Jeudi 11 décembre 2008 - 14h30 –ENITA - GRADIGNAN**

**Prochain bureau le LUNDI 09 FEVRIER 2009 – 9h30 à 12H00**  
**Salle de réunion – Mairie de Pissos (40)**

**Relevé de décisions**

Le 11 décembre de l'année deux mille huit à neuf heures trente, les membres du Bureau de l'Association Xylofutur se sont réunis à la Mairie de Pissos, sur convocation du Président conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

**Membres du Bureau présents ou représentés**

Marc Vincent, SMURFIT KAPPA ROL PIN Président Pôle Xylofutur - Pierre MORLIER, Vice-Président Pôle Xylofutur - Jean-Michel CARNUS, INRA - Christian CASTAGNET, CASTAGNET DUMEUO - Guillaume CHANTRE, FCBA - Henri CHAPERON, CAFSA - Patrick JOYET, GASCOGNE WOOD – Jean LESBATS, ETS LESBATS - Jean-Claude POMMIER, UB1 – Benoit CHAUSSI, CRCI - Gérard Vierge - BEYNEL MANUSTOCK.

**Membres du Bureau excusés**

Jacques BEYNEL, BEYNEL MANUSTOCK - Henri de CERVAL CAFSA - Bertrand CHARRIER, UPPA - Robert DAVEZAC, SMURFIT KAPPA COMPTOIR DU PIN - Joël DELAS, TEMBEC TARTAS - Georges-Henri FLORENTIN, FCBA - Guillaume GRIGAUT, CIBA - - Jean-Paul GOUBIE et Catherine LAURENT, FFB Aquitaine - Philippe LABADIE, Ets Labadie - Yves LESGOURGUES, CRPF - Tanguy MASSARD, Président FIBA, Dominique MENAUT –GASCOGNE PAPER - Gérard NAPIAS, ETFA - Jean-Louis MARTRES et Christian PINAUDEAU, SYSSO - Eric PLANTIER, FP BOIS - Frédérique PICHAVANT, US2B - Denis SENS, TEMBEC TARTAS – Vincent TASTET, PFT Aquitaine BOIS.

**Invités Présents Pôle Xylofutur**

Annick LARRIEU-MANAN - Stéphane LATOUR, Directeur FIBA et Pôle Xylofutur — FCBA Frédéric SIMON – CRPF Sébastien DROUINEAU

Marc Vincent préside la séance. Il est assisté par Pierre Morlier, Vice-Président ; Stéphane Latour, Directeur Fiba et Pôle ; Annick Larrieu-Manan, Animatrice de l'Association.

Le Président aborde ensuite l'ordre du jour.

## 1- Approbation du procès verbal du bureau du 13 octobre 2008

### Première résolution

Le Président souligne que les critères de sélection des projets ont été corrigés tel que décidé lors du Comité de sélection et de validation des projets qui s'est tenu le 13 novembre 2008.

Stéphane Latour propose qu'un critère de sélection supplémentaire soit rajouté au regard du développement Durable du type :

Le projet prend en compte le Développement Durable, et notamment lorsque cela est pertinent, les produits issus du projet doivent privilégier une origine de forêts certifiées PEFC. Les participants donnent leur accord sur le principe, la rédaction sera à déterminer.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

## 2-Présentation de l'intégration de Cap Forest dans le Pôle

Marc Vincent, Président, donne la parole à Jean-Michel Carnus. Celui-ci explique que la convention du consortium Cap Forest s'achève en janvier 2009. Il présente l'organisation qui existait à ce jour et précise que le comité d'orientation est composé de 19 membres. Ces derniers vont se réunir le 27 janvier 2009 pour signer la nouvelle convention triennale, au sein de laquelle il proposera d'inclure le Pôle Xylofutur.

Le Président demande que la convention Cap Forest soit intégrée dans le Pôle Xylofutur et non pas l'inverse. Un débat s'ensuit. Cap Forest à une dimension plus large que la stratégie du Pôle, il est donc nécessaire de trouver l'adéquation entre ses objectifs propres et ceux du Pôle Xylofutur.

Quel fonctionnement adopter pour les projets Cap Forest (présentés à l'ANR pour le volet purement Recherche/Enseignement supérieur)? Il est nécessaire que la Recherche se coordonne au même titre que les industriels se coordonnent à travers la Fiba.

Le Président demande une grande lisibilité par rapport à la communication, une cohérence et l'établissement d'un organigramme clair en continuité des autres commissions déjà existantes.

### Deuxième résolution

Les membres du Bureau s'accordent sur les points ci-dessous et les adoptent à l'unanimité :

- Création du «Conseil Scientifique» au sein du Pôle Xylofutur qui a en charge la coordination Recherche et enseignement supérieur. La convention Cap Forest sera intégrée au règlement intérieur du pôle Xylofutur comme modalités de fonctionnement du «Conseil scientifique».
- Pour les Projets purement Recherche (type ANR) la feuille d'évaluation des projets sera modifiée,
- Le Conseil scientifique apportera une aide au montage des projets,
- Un membre du Conseil scientifique sera présent dans chaque commission pour donner un avis sur les projets,
- Ce nouveau schéma qui vient d'être adopté sera soumis à Right Management qui élabore actuellement l'audit de la nouvelle organisation pour la période 2009/2011.

En conséquence les modifications suivantes seront apportées sur la feuille d'évaluation des projets :

- 1<sup>er</sup> Ajout : cases  FUI  CRA  ANR  CG  AUTRES ,
- 2<sup>ème</sup> Ajout : Avis du Conseil Scientifique
- 3<sup>ème</sup> Ajout :  design et Eco-conception

**(Voir en annexe 1 la fiche modifiée)**

### Troisième résolution

- La nouvelle convention triennale qui sera soumise au comité d'orientation Cap Forest le 27 janvier 2009 en vue de la signature sera préparée selon ces décisions.

### 3- Elaboration du contrat de performances 2009/2011 et approbation par le bureau :

A la demande de la DRIRE, les premiers éléments de stratégie et une première version du programme d'action (avec demandes financières associées) doivent être déposés le 15 décembre 2008.

Marc Vincent Président, invite les membres présents à s'exprimer sur le document intitulé «Stratégie du Pôle Xylofutur 2009/2011 » qu'ils ont reçu préalablement au bureau.

**Sont lus à haute voix, repris, débattus et corrigés chacun des points référencés dans les chapitres suivants :**

- ① LES DOMAINES ET THEMATIQUES PRIORITAIRES DU POLE,
- ② LES PRINCIPAUX OBJECTIFS TECHNOLOGIQUES ET DE MARCHE DU POLE A 3 ANS

#### Quatrième résolution

La stratégie ainsi corrigée est adoptée à l'unanimité, elle sera envoyée à la Drire le 15 décembre avec les 12 points du plan d'action déclinés sur la feuille de route qui doit être élaborée par Annick Larrieu-Manan et Pierre Morlier avec les indicateurs correspondants.

**Il est décidé qu'avant fin février**, chaque commission devra développer les objectifs de marché et les objectifs technologiques référencés dans le point 2 de la stratégie, en vue de la deuxième étape pour dépôt à la DRIRE : Élaboration du projet finalisé du contrat de performance, **avant fin mars 2009**.

**(Voir en annexe 2 la stratégie du Pôle 2009/2011 corrigée)**

La collaboration avec les autres pôles est détaillée dans le chapitre « Coordination du pôle de compétitivité avec d'autres pôles français ».

### 3- Questions diverses

#### ➤ Audit d'organisation du Pôle

Stéphane Latour rappelle que l'audit a débuté (Cabinet Righth Management) et que certains membres du bureau seront contactés pour débiter les entretiens individuels.

#### ➤ Collaboration Bordeaux/Laval (Quebec)

Stéphane Latour présente le projet DEFICOBOIS, opération soutenue par les Conseils Régionaux d'Aquitaine, de Poitou Charente et les régions québécoise du bas St Laurent et de Chaudière Appalaches.

Deficobois a été retenu par le Fond de coopération Franco Québécois

Il s'agit, en profitant des ouvertures dont disposent aujourd'hui Nobatek et Ecocampus auprès des industriels Québécois, de favoriser une mise en relation entre partenaires, suivant leur besoin. Une mission est programmée du 25 au 30 mai 2009, mission qui comprendra également coté français des maîtres d'ouvrage du secteur social. Pour porter à connaissance des entreprises d'Aquitaine et de Poitou Charente cette opportunité, un courrier leur sera adressé.

#### ➤ Création d'un groupe de communication commun

Stéphane Latour explique que lors d'une réunion du CIPM, il a été souhaité qu'une communication commune cohérente soit mise en place entre CIPM, Xylofutur et PEFC.

Le Président soumet cette proposition au bureau qui l'accepte.

Une 1<sup>ère</sup> réunion se tiendra le 17 décembre dans les locaux de la Maison de Forêt. Elle réunira Messieurs Pinaudeau, Guillaume Grigaut, Yves Lesgourgues, Tanguy Massart, Stéphane Latour et Annick Larrieu-Manan.

L'Ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 12h30